



CONFERENCE DES OING CONF/PLE(2020)SYN4

RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES OING Deuxième partie de la Session d'automne Mercredi 16 décembre 2020 9.30-13.00 Réunion en ligne (Kudo) Rapport

1. Ouverture de la séance par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING

Dans son discours d'ouverture, la Présidente présente l'ordre du jour et la procédure de vote. Elle a également exprimé sa gratitude aux participant.e.s qui ont rejoint la session.

2. Nomination du rapporteur de la réunion

Richard PIROLT est nommé rapporteur de la réunion.

3. Projet d'ordre du jour - pour adoption

L'ordre du jour est adopté. 141 délégué.e.s inscrit.e.s au vote, 96 ont voté : 83 pour, 8 contre, 5 abstentions.

4. Présentation du projet de règlement tel qu'amendé le 15 décembre

Les résultats du vote sur les amendements sont rappelés. La Présidente mentionne le contenu des amendements qui ont été approuvés par l'Assemblée générale la veille et qui ont été intégrés dans le projet de règlement.

5. Information sur le déroulement du vote sur le projet de Règlement. Ouverture du vote

La Présidente informe les participant.e.s que la procédure de vote sera ouverte pendant 30 minutes et qu'une majorité de 2/3 des voix exprimées est requise pour approuver le projet.

6. Présentation du résultat de vote sur le projet du règlement

Les résultats sont les suivants : 141 délégué.e.s inscrit.e.s au vote, 104 votes exprimés : 76 pour, 24 contre, 4 abstentions.

Le Règlement est approuvé par plus de 2/3 des voix exprimées.

7. Échange avec les participants

Mme Claudia Luciani, Directrice à la Direction de la Dignité Humaine, de l'Égalité et de la Gouvernance, a exprimé ses félicitations à la Conférence des OING pour avoir vu la démocratie au travail et le respect des règles selon les lignes directrices de la SG pour le

travail pendant la pandémie. Elle a également déclaré que le Secrétariat voulait servir l'ensemble du processus en s'appuyant sur les meilleurs conseils de la part du Conseil de l'Europe.

Dans l'échange qui a suivi, plusieurs participant.e.s ont exprimé leur gratitude au Groupe de rédaction sur la révision du Règlement de la Conférence des OING, à la Présidente de la Conférence des OING et à la Division pour l'innovation démocratique pour tous les efforts déployés afin d'établir le nouveau Règlement qui permettra à la Conférence d'être prête pour l'avenir. Les intervenant.e.s ont également exprimé leur respect pour le processus démocratique et leur espoir que la Conférence puisse traiter les sujets prioritaires comme l'environnement, le changement climatique et les droits humains ou l'égalité d'une manière plus dynamique. En outre, les intervenant.e.s ont exprimé leur espoir que ce nouveau instrument contribuera à améliorer la reconnaissance de la Conférence des OING et son statut au sein du Conseil de l'Europe, afin d'être mieux entendu par d'autres organes.

La session numérique a permis de mieux atteindre les OING membres qui n'auraient pas eu l'occasion de participer à des réunions physiques. C'est une indication importante quant aux méthodes de travail à utiliser pour l'avenir.

8. Projet de Déclaration de la Conférence des OING sur le rôle de la société civile dans la sauvegarde des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit, présenté par Anna Rurka

Mme Rurka explique le contexte et les raisons pour cette Déclaration - les changements dans le secteur de la société civile et la nécessité de relever les défis posés par le déclin de la démocratie et de l'Etat de droit. Par cette Déclaration, la Conférence souhaite rappeler au Comité des Ministres que l'environnement démocratique de la société civile doit rester à l'agenda politique du Conseil de l'Europe.

La déclaration a été adoptée (82 voix exprimées : 78 pour, 1 contre, 3 abstentions).

9. Projet de Recommandation – Pandémie de la COVID 19 : Appel à une gestion éthique et respectueuse des droits humains – Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux.

Mme Chavanon a présenté le projet de Recommandation et son contexte. Des inquiétudes ont été exprimées sur la gestion erratique de la pandémie et sur l'abandon des droits humains affectant les groupes les plus vulnérables (par exemple les personnes handicapées ou les personnes âgées). Le document rappelle la nécessité de soutenir le personnel médical conformément aux recommandations du Comité des Ministres concernant notamment les personnes âgées.

La recommandation a été adoptée (74 voix exprimées : 71 pour, 3 abstentions).

10. Projet de Résolution : Les secteurs de la culture et de la création et la COVID-19 - Commission éducation et culture.

Mme Vivier Le Got a présenté le texte et son contexte. L'art et la culture jouent un rôle majeur dans la société alors qu'ils sont remis en cause en période de pandémie. La fermeture du secteur culturel provoque un chômage important, l'accès à la culture est important aussi dans les hôpitaux ou en prison. Le secteur de la culture est stratégique pour rendre la vie meilleure et la résolution appelle les Etats membres à soutenir ce secteur.

La résolution a été adoptée (62 voix exprimées : 61 en faveur, 1 abstention).

11. Dates de la prochaine session : 26-29 avril 2021 et 27 septembre - 1er octobre 2021.